

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

20 (Haute Corse)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de

PRATO DI GIOVELLINA

Séance du

03 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 03 septembre à 17 heures

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	6
- votants	6
- absents	1
- exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre NASICA, Maire de la commune.

Etaient présents: - Jean COLONNA - Jean-Marc MANUEL
 - Josette GRAZIANI - Pierre NASICA
 - Joseph NASICA
 - Sébastien ROLLES

Absente : Chantal FRATACCI

Madame Josette GRAZIANI a été nommée secrétaire

Date de convocation :

27 août 2025

Date de publication :

03 septembre 2025**OBJET**

**Don à la commune
provenant d'Elodie
Nasica et Stéphane
Bouchet**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Mme Elodie Nasica et de M. Stéphane Bouchet, un don sous forme de chèque de 500 €, en remerciement de la logistique déployée par le conseil municipal lors de leur mariage les 25 et 26 juillet 2025.

Ils demandent que cette somme soit affectée à l'équipement du foyer communal qui a été mis à leur disposition pour cet événement.

Le Maire tient à remercier ces généreux donateurs et propose d'accepter ce don qui sera utilisé pour l'équipement du foyer communal.

Il propose de porter cette somme en recettes de fonctionnement sur le compte 756 (Libéralités reçues) et en dépenses de fonctionnement sur le compte 61522 (entretien et réparations de bâtiments publics).

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité d'accepter ce don ainsi que la proposition du Maire concernant son affectation à l'entretien du foyer communal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Exécutoire à la date de dépôt ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le

ID : 02B-212002489-20250903-030920251-DE

S²LO

Le Maire, Pierre
NASICA

**RESULTAT DU VOTE**

Pour : 6
 Contre : 0
 Absentions : 0